

tique des états, c'est-à-dire par les actes unilatéraux d'un ou de plusieurs pays auxquels le reste du monde se ralliait éventuellement. Ce n'est qu'en 1958 que le droit de la mer fut finalement codifié, avec certaines modifications, dans les quatre Conventions de Genève, par les états indépendants du monde.

Il va de soi que cette liberté des mers s'avéra fort utile aux puissances coloniales. Elle permit à leurs navires d'aller où bon leur semblait et, généralement, de faire ce qui leur plaisait, sauf à l'intérieur de la mer territoriale des autres états; même là, ils jouissaient du droit de "passage inoffensif" pour tout usage pacifique, comme, par exemple, le commerce.

Il faut bien admettre, cependant, que la liberté des mers ne servait pas que les intérêts nationaux des puissances maritimes: la communauté internationale, dans son ensemble, en tira également profit. La liberté des mers a permis le maintien de la paix et de l'ordre sur les océans; elle a stimulé le commerce; elle a amené les hommes à élargir leurs horizons culturels et intellectuels et à prendre conscience de l'interdépendance des peuples au sein d'un univers de plus en plus petit. Le concept de la liberté des mers constitue l'une des grandes réussites de la coopération et du droit internationaux, si l'on en comprend bien la portée et les limites.

Après Grotius

L'auteur de la doctrine de la liberté des mers, le juriste hollandais Grotius, écrivait en 1609:

"La plupart des choses s'épuisent par un usage désordonné. Tel n'est pas le cas pour la mer. On ne peut l'épuiser ni par la pêche, ni par la navigation, c'est-à-dire par ni l'un ni l'autre des deux usages qu'on en fait."

Grotius avait raison à son époque. Il aurait tort aujourd'hui. Depuis 1945, et même avant, l'homme a découvert de nouvelles méthodes d'utilisation des océans. De nos jours,

- on fore le lit des mers pour en extraire le pétrole et le gaz naturel;

- on transporte d'énormes quantités de pétrole et d'autres substances nocives sur des distances toujours plus grandes et dans des navires toujours plus puissants;

- on est en voie de développer des techniques pour l'exploitation minière des grands fonds marins afin d'en extraire nickel, cuivre et cobalt;

- on utilise la mer comme dépotoir des déchets humains, industriels, et nucléaires, et on y jette les gaz extrêmement dangereux que les guerres récentes nous ont légués;

- on explore les abysses grâce à un équipement scientifique toujours plus complexe, accumulant ainsi des connaissances qui peuvent servir à des fins non seulement scientifiques et pacifiques mais encore militaires et économiques.



HUGO GROTIUS.

London, Published as the Act directs, July 12th 1806, by J. Wilkes.

COLLECTION GERALD BODNER

2

3

4

5

6